



LE COMITE SYNDICAL DU « SIMAJE »
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

JEUDI 13 DECEMBRE 2018

A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1/ Installation de Madame Jeanine LOUSTEAU-MENVIELLE-SEBASTIA dans les fonctions de déléguée du syndicat
- 1.2/ Mise à disposition de plein droit au SIMAJE des biens meubles et immeubles de la CATLP suite au transfert des compétences scolaire, périscolaire, extrascolaire et petite enfance à compter du 1^{er} janvier 2018
- 1.3/ Avenant n° 1 à la convention entre la CCPL et l'OGEC primaire des écoles de Lourdes du 18 décembre 2015 : modification de la collectivité compétente et du périmètre administratif
- 1.4/ Avenant n° 1 à la convention entre la CATLP et l'OGEC de Saint Pé de Bigorre du 1^{er} septembre 2017 : modification de la collectivité compétente et du périmètre administratif
- 1.5/ Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de terrains communaux : agrandissement du jardin du multi-accueil 25 places sis 28 rue du Pibeste
- 1.6/ Participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des écoles du SIMAJE

II – FINANCES

- 2.1/ Décision modificative n° 2 au Budget 2018
 - 2.2/ Subventions/Contributions 2019 : avances sur versements
 - 2.3/ Fixation des durées d'amortissement
 - 2.4/ Contribution des communes membres : régularisation 2018 – Contributions provisoires 2019
-
- 3.1/ Décisions de la Présidente et du Bureau

La Présidente,

Josette BOURDEU